

Recommandations salariales 2026 pour les apprenti-e-s et stagiaires

Salaire d'un-e apprenti-e, 13 salaires

Employé-e de commerce CFC

Apprentissage de 3 ans

1 ^{ère} année	CHF	835.-
2 ^{ème} année	CHF	1050.-
3 ^{ème} année	CHF	1520.-

Gestionnaire du commerce de détail CFC

Apprentissage de 3 ans

1 ^{ère} année	CHF	835.-
2 ^{ème} année	CHF	1050.-
3 ^{ème} année	CHF	1520.-

Employé-e de commerce AFP

Apprentissage de 2 ans

1 ^{ère} année	CHF	835.-
2 ^{ème} année	CHF	1050.-

Assistant-e du commerce de détail AFP

Apprentissage de 2 ans

1 ^{ère} année	CHF	835.-
2 ^{ème} année	CHF	1050.-

Apprentissage complémentaire (AFP > CFC)

1 ^{ère} année	CHF	1520.-
2 ^{ème} année	CHF	1920.-

Apprentissage complémentaire (AFP > CFC)

1 ^{ère} année	CHF	1520.-
2 ^{ème} année	CHF	1920.-

Deuxième apprentissage, après formation achevée dans un autre domaine

Voir les recommandations de l'apprentissage complémentaire.

Recommandations détaillées pour les cas particuliers sur demande.

Stage, 13 salaires mensuels

Stage durant l'école supérieure de commerce (Année de stage= 4^{ème} année) CHF 1920.-

Stage après le gymnase/lycée: CHF 2100.-

Stage pendant l'école de commerce (EC): selon le salaire minimum recommandé pour les apprenti-e-s (en fonction du moment du stage)

Vacances

1 ^{ère} année	6 semaines	Apprentissage complémentaire	6 semaines
2 ^{ème} année	6 semaines	Stage pratique	6 semaines
3 ^{ème} année	6 semaines		

Frais

Matériel d'apprentissage obligatoire

BYOD: Appareil mobile, programmes IT

Séjours linguistiques répartition 50/50

Prise en charge par l'employeur.

Prise en charge par l'employeur.

Prise en charge pour moitié par l'employeur.

Ce dernier accorde aussi la moitié du temps de travail.

Toutes les dépenses supplémentaires (ex. diplômes) ne sont pas à la charge de l'apprenti-e ni du/de la stagiaire.